

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS D'UNE PERSONNE CONCERNÉE

Administration Communale de Chièvres
Date d'émission: 25/02/2022
Page: 1 sur 2

Conformément à la politique de protection des données à caractère personnel de l'administration communale de Chièvres, vous pouvez exercer vos droits en envoyant une demande écrite, datée et signée à notre délégué à la protection des données,

1. par e-mail à l'adresse dpd@chievres.be ou
2. par envoi postal à l'administration communale : rue du Grand Vivier 2, 7950 Chièvres.

La demande doit être envoyée avec :

1. le présent formulaire complété ;
2. une copie recto de votre pièce d'identité¹

Identification du demandeur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal - Ville :
Numéro de téléphone ou GSM :
E-mail :

Objet de la demande :

Je veux exercer le/les droit(s) suivant(s) :

- Le droit d'accès et de regard sur vos données à caractère personnel
- Le droit de rectifier ou de compléter vos données à caractère personnel
- Le droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») de vos données à caractère personnel (dans le respect des obligations légales relatives à la conservation)
- Le droit de limiter le traitement de vos données à caractère personnel
- Le droit de retirer votre consentement relatif à l'utilisation de vos données à caractère personnel
- Autre demande :

Description de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

¹ Cette requête a pour objectif d'offrir une garantie suffisante que la demande est faite par la bonne personne. Si vous êtes mandaté par un tiers, merci de joindre la copie de votre pièce d'identité à celle de la personne concernée. Cette/copie(s) sera/seront détruite(s) après le traitement de la demande. Sans cette/copie(s), la demande ne sera pas traitée.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS D'UNE PERSONNE CONCERNÉE

Administration Communale de Chièvres

Date d'émission: 25/02/2022

Page: 2 sur 2

Mode de réponse souhaité :

Je souhaite que les informations me soient fournies

- par voie électronique (informatique) à mon adresse mail susmentionnée.
- par voie écrite à mon adresse postale susmentionnée.

L'administration communale de Chièvres dispose d'un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande pour vous répondre. Pour les demandes complexes ou nombreuses, cette période peut être étendue à 2 mois. Si tel est le cas, vous en serez informé dans le mois suivant la réception de la demande. Il se peut que nous ne puissions pas répondre à vos questions ou demandes, par respect de contraintes légales ou de droits de tiers. Dans ce cas, nous motiverons notre refus.

Si vous estimez que l'administration communale de Chièvres n'a pas protégé et/ou traité vos données personnelles conformément aux réglementations en vigueur, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données.

Autorité de protection des données (APD)

Rue de la Presse, 35 - 1000 BRUXELLES

Téléphone : 02/274.48.00

E-mail : contact@apd-gba.be

Site web: <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

Les données à caractère personnel récoltées via ce formulaire seront utilisées afin de répondre à votre demande dans le cadre strict des obligations légales auxquelles l'administration communale de Chièvres est soumise, et dans celui des missions confiées à son délégué à la protection des données (DPD).

Le/la soussigné(e).....(Nom, Prénom) atteste que cette demande est sincère et complète.

Date et signature

Note Interne : Ce formulaire doit être immédiatement envoyé au responsable du traitement, en copie du DPD.

*Date de réception de la demande par **NOM**: le / / 20.*